

18 nov 2005 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 18 novembre 2005](#)

Redistribution du temps de travail

Semaine volontaire de quatre jours pour le CPAS de Lebbeke

Semaine volontaire de quatre jours pour le CPAS de Lebbeke

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant exécution de la loi relative à la redistribution du travail dans le secteur public (*), à la suite de la demande du Centre public d'action sociale (CPAS) de Lebbeke. Le CPAS de Lebbeke souhaite bénéficier du régime de la semaine volontaire de quatre jours.(*) du 10 avril 1995, article 14.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe